Saint-Georges, le 5 octobre 2026

Madame la conseillère Brigitte Busque
Monsieur le conseiller Tom Redmond
Monsieur le conseiller Jérôme Gendreau
Madame la conseillère Esther Fortin
Monsieur le conseiller Denis Veilleux
Monsieur le conseiller Jean-Pierre Fortier
Monsieur le conseiller Philippe Breton

Mesdames, Messieurs,

Vous êtes, par le présent avis, convoqués à une séance extraordinaire de ce conseil qui sera tenue le **mardi 13 octobre 2026 à compter de 19 h 15**, au lieu ordinaire des séances.

Lors de cette séance, les sujets suivants seront pris en considération :

ORDRE DU JOUR

. **Mot de bienvenue du maire suppléant.**

. **Constat de quorum.**

1. Ouverture.

2. Adoption de l'ordre du jour.

3. Adoption de résolutions :

3.1 Adoption du programme triennal d'immobilisations pour les années 2027-2028-2029.

4. Période de questions.

4.1 Questions du conseil.

4.2 Questions du public.

5. Levée de la séance.

Cette séance extraordinaire est convoquée sur ordre verbal de la mairesse à la greffière.

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Me Isabelle Beaulieu, notaire
Greffière

PROVINCE DE QUÉBEC
SAINT-GEORGES

À une séance extraordinaire du conseil de la Ville de Saint-Georges, tenue au lieu habituel le 13 octobre 2026 à laquelle sont présents mesdames les conseillères Brigitte Busque et Esther Fortin ainsi que messieurs les conseillers Jérôme Gendreau, Denis Veilleux, Tom Redmond et Philippe Breton.

Formant quorum du conseil sous la présidence de monsieur le maire suppléant Jean-Pierre Fortier.

Sont aussi présentes Mme Karine Veilleux, CPA, M.A.P., M. Sc., directrice générale et Me Isabelle Beaulieu notaire, greffière et directrice du Secrétariat général et greffe.

MOT DE BIENVENUE DU MAIRE SUPPLÉANT.

CONSTAT DU QUORUM.

À la demande de la mairesse, tous les membres du conseil déclarent avoir reçu l'avis de convocation dans les délais prévus par la loi.

OUVERTURE :

La séance est ouverte à 19 h 17.

ORDRE DU JOUR :

RÉSOLUTION N^{O} 26-15409

Ordre du jour

ATTENDU : l'ordre du jour rédigé par la greffière sur ordre verbal de la mairesse;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Philippe Breton
APPUYÉ par monsieur le conseiller Jérôme Gendreau
ET RÉSOLU unanimement

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que préparé et rédigé par la greffière.

ADOPTÉE

ADOPTION DE RÉSOLUTIONS :

RÉSOLUTION N^{O} 26-15410

Adoption du programme triennal d'immobilisations
pour les années 2027-2028-2029

ATTENDU : qu'un projet de plan triennal d'immobilisations a été préparé conformément aux orientations du conseil de ville;

ATTENDU : que ce projet a été modifié suite aux discussions avec les membres du conseil de ville;

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Esther Fortin
APPUYÉ par madame la conseillère Brigitte Busque
ET RÉSOLU unanimement

QUE le programme triennal d'immobilisations pour les années 2027-2028-2029 au montant de 88 277 000 $ est adopté par ce conseil.

QUE le programme soit annexé à la présente résolution pour valoir comme s'il était au long reproduit.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS :

QUESTIONS DU CONSEIL

Aucune.

QUESTIONS DU PUBLIC

M. Sylvio Morin, chef des nouvelles chez EnBeauce.com, demande si, dans le montant prévu pour l'amélioration des parcs et des équipements culturels et sportifs, des sommes sont prévues pour les Jeux du Québec. Mme Karine Veilleux, CPA, M.A.P., M. Sc., directrice générale, répond que non. Les contrats concernant les Jeux du Québec étant en cours, ils ne font donc pas partie des projets d'immobilisations de 2027.

LEVÉE DE LA SÉANCE :

À 19 h 23, sur proposition de madame la conseillère Esther Fortin, appuyé par, monsieur le conseiller Philippe Breton, la séance est levée.

JEAN-PIERRE FORTIER
Maire suppléant

M^E ISABELLE BEAULIEU
Greffière

****